

ESPRIT

ESPRIT, Mai 2004

Terroristes, ou anges vengeurs ?

Percy Kemp¹

TEL QU'IL est utilisé par le pouvoir, par les médias, mais aussi par les chercheurs, le concept de terrorisme sert à expliquer un grand nombre de choses, mais il demeure largement inexpliqué. Il sert aussi à justifier énormément de choses, mais il n'en reste pas moins injustifié. Il en découle des amalgames peu propices à la réflexion, et des débats interminables sur ce qu'est un acte terroriste (par opposition à un acte criminel, à un acte de résistance ou à un acte de guerre) et sur ce qu'est un terroriste (par opposition à un mafieux, à un résistant ou à un guérillero).

J'aimerais, quant à moi, tenter de distinguer, parmi les diverses formes de violence politique, celles qui relèveraient plus précisément du terrorisme, par opposition à l'assassinat, au sabotage, à la déstabilisation, à la subversion, à la vendetta, à l'expédition punitive, à l'acte de guerre asymétrique ou au massacre. Pour ce faire, je partirai de la définition que Jordan Paust donnait, dès le milieu des années 1970, du terrorisme, quand il écrivait qu'il « implique l'usage intentionnel de la violence ou de la menace de violence contre une cible secondaire, en vue de communiquer à une cible principale une menace de violence à venir. Le but recherché étant d'utiliser la terreur et l'angoisse ainsi suscitées afin de contraindre la cible principale à adopter une conduite donnée ou à modifier sa politique dans le sens souhaité² ».

En s'appuyant sur cette définition éminemment fonctionnelle, on pourrait dire :

- a. qu'il ne saurait y avoir de terrorisme sans terreur ;
- b. que le terrorisme s'apparente plus au kidnapping qu'à l'assassinat ;
- c. qu'il s'inscrit dans la durée, et pour le moins dans la durée comprise entre la menace et le passage à l'acte, comme entre l'acte commis et l'acte promis ;
- d. qu'il est porteur d'un message politique qu'il s'agit de déchiffrer ;
- e. que c'est un bras de fer sophistiqué dont le but est la négociation ;

¹ Consultant et romancier (il vient de faire paraître, *le Muezzin de Kit Kat*, Paris, Albin Michel, 2004). Voir deux précédents entretiens dans *Esprit* : « La nouvelle Rome et ses Carthage », août-septembre 2002 et « Chaos et cosmos de l'après-guerre froide », octobre 2003.

² J. Paust, "A Definitional Focus", in *Terrorism : Interdisciplinary Perspectives*, New York, Y. Alexander et S. Finger (eds), 1977, p. 21.

- f. que contrairement à d'autres formes de violence politique, comme l'assassinat ou le sabotage, qui ont une finalité en soi, le terrorisme est une valeur convertible, un peu comme une lettre de change ;
- g. et que contrairement à ce qui se passe dans la guerre conventionnelle, voire dans la guerre asymétrique, il n'y a pas que deux parties prenantes au terrorisme, mais bien trois : les attaquants, les pouvoirs établis entendus comme cible principale et la société civile entendue comme cible secondaire.

Le jeu meurtrier à trois

Dans ce jeu meurtrier à trois, les terroristes font figure de terrorisant, la société civile fait figure de terrorisé, et les pouvoirs en place (dont les médias) font figure de facteur de pondération, décuplant ou minimisant l'impact de la terreur en fonction de leur éthique et de leurs objectifs politiques. Le terroriste ne suffit pas à lui seul pour créer du terrorisme et générer de la terreur entendue comme source de capital politique. Ainsi, dans certains cas, une attaque faisant de nombreux morts peut susciter relativement peu de terreur et générer peu de capital politique, alors que dans d'autres cas une attaque relativement mineure peut provoquer une terreur sans borne et générer un capital politique considérable. En guise d'illustration, je dirais que le même acte terroriste de puissance n provoquera une réaction x à Beyrouth, une réaction x à la puissance trois à Moscou ou à Tel-Aviv, et une réaction qui pourra aller jusqu'à x à la puissance dix, voire plus, à Madrid ou à Copenhague.

Le terrorisme, on le voit, n'est pas simplement fonction de l'intention, du mode opératoire ou de la cible des attaquants, ni même de l'impact destructeur de leurs actes. Il est avant tout fonction de l'interrelation entre l'acte de violence et la réaction qu'il suscite chez les gouvernants comme chez les gouvernés. Il est la résultante objective de subjectivités différentes et parfois contradictoires.

Dans des pays comme la Russie ou comme le Liban, où la terreur générée par une attaque ne se convertit pas aisément en capital politique, l'explosion d'un colis piégé dans la capitale ne serait donc pas du terrorisme au vrai sens du terme, puisque la cible principale (le pouvoir) ne se reconnaît aucunement dans la cible secondaire (la société civile) et refuse de prendre acte des souffrances qui la frappent. Ceux qui, à travers les passants beyrouthins, cherchent à atteindre l'État libanais, se fourvoient dans la mesure où les gouvernants de ce pays ne tiennent pas compte des souffrances qui touchent les gouvernés ; et ceux qui, en visant le métro moscovite, espèrent peser sur la politique du pouvoir russe, se trompent clairement de cible dans la mesure où le Kremlin serait plus sensible à une attaque visant les symboles et les relais d'une économie russe renaissante (des hommes d'affaires étrangers, des banques) qu'à un attentat contre de simples citoyens. De même, dans un pays comme Israël, un colis piégé explosant dans un bus ne constituerait pas plus du terrorisme au vrai sens du terme, puisque là, c'est la cible secondaire qui refuse de se laisser terroriser. Les calculs de ceux qui, à travers les civils israéliens, visent à infléchir la politique de l'État d'Israël, se révèlent donc erronés. Dans de tels cas, ce qui, dans les intentions, a pu commencer par du terrorisme finit, dans les faits, par se muer en conflit asymétrique, le ménage à trois terroriste cédant la place à un ménage à deux classique.

En schématisant, on pourrait dire que le terrorisme, entendu comme facteur générateur d'une terreur convertible en capital politique, opère peu ou prou là où il y a césure entre le pouvoir et la société civile (comme c'est le cas dans les pays régis par des dictatures), et là où la société civile et le pouvoir se rapprochent au point de se confondre (comme c'est le cas dans les formations sociales à forte solidarité agnatique et dans celles où le spectre d'une menace collective pousse la société civile à ne faire qu'un avec le pouvoir). En échange, le terrorisme est pleinement opérant là où le pouvoir et la

société civile entretiennent des liens de sympathie sans pour autant se confondre (ainsi, dans les démocraties occidentales).

Se pose alors la question de savoir pourquoi les démocraties occidentales participent plus que d'autres sociétés — plus, même, qu'Israël — à ce ménage à trois qu'est le terrorisme.

Cet état de fait découle à mon sens du choix anthropocentriste qui fut fait, dès la Renaissance, de placer l'homme plutôt que Dieu au centre de l'univers et de substituer la peur de la mort à celle de l'enfer. Il découle aussi du choix plus récent de privilégier la personne au détriment du corps social, de faire valoir l'identité individuelle sur l'identité collective, et de sacraliser les corps existants et les vies actuelles aux dépens des corps et des vies à venir. Les schèmes mentaux et culturels qui poussent les sociétés occidentales à reconduire le terrorisme sont ceux-là mêmes qui, sur des registres certes différents mais néanmoins complémentaires, leur dictent aussi leur opposition à la guerre, leur refus de la douleur, leur hantise de la mort, leur acharnement thérapeutique, leur gêne face à l'euthanasie, leur rejet du clonage, leur rêve d'une société de loisirs, leur attachement au droit à l'avortement, et leur entêtement à vouloir sacrifier le bien-être des générations futures aux pensions de retraite.

Ces schèmes mentaux et culturels éclairent bien l'hiatus entre la société civile et les élites politiques, qui la représentent certes, mais qui lui font aussi violence en l'incitant constamment à se dépasser (c'est là le propre du *leadership*). Or, dans la mesure où il joue sur le décalage entre les intérêts divergents du pouvoir et de la société civile, le terrorisme n'est possible qu'en démocratie. Cette dernière risque d'ailleurs de ne pas lui survivre s'il venait à se confondre totalement avec l'acte de guerre ou avec l'acte vengeur, qui subordonnent systématiquement les intérêts de la société civile à ceux du pouvoir (état d'urgence, état d'exception, loi martiale).

Espagne : une réaction démocratique

En ce sens, les attentats du 11 septembre aux États-Unis et ceux du 11 mars en Espagne montrent que les démocraties occidentales se trouvent aujourd'hui à l'heure du choix. En réagissant au 11 septembre comme à un acte de guerre (comme s'il se fut agi d'un nouveau Pearl Harbor), en faisant l'impasse sur la causalité entre ces attaques et la politique pro-islamiste mise en œuvre par Washington jusqu'à la fin de la guerre froide, la société civile américaine aura fusionné avec le pouvoir et substitué au jeu à trois du terrorisme un jeu à deux de type manichéen. Inversement, en récusant la version du 11 mars privilégiée par les autorités, et en établissant un lien de cause à effet entre ces attentats et la politique irakienne du gouvernement, la société civile espagnole aura reçu le carnage du 11 mars comme un véritable acte terroriste, pris ses distances avec le pouvoir, et privilégié le jeu à trois au détriment du jeu à deux dans lequel le gouvernement cherchait à l'embrigader.

Le 11 septembre et le 11 mars attestent, chacun à sa manière, que plus les démocraties feront l'impasse sur le message politique véhiculé par le terrorisme, et plus elles encourageront une escalade de la violence en invitant le terroriste à se muer en ange vengeur. Pour avoir tardé à le comprendre, la France avait jadis payé un lourd tribut au terrorisme. Lorsque, dans les années 1980, une vague d'attentats avait frappé ce pays, ce fut une mauvaise analyse faite par le pouvoir politique et policier (qui voulut longtemps voir derrière ces attaques la main des Farl, une organisation libanaise d'extrême gauche) qui, en brouillant le message des terroristes et en transformant son sens en un non-sens, aura encouragé ces derniers à perpétrer de nouveaux attentats jusqu'à ce que leur message soit enfin compris. Tout comme le refus du gouvernement français de l'époque de reconnaître son statut de quasi-belligérant dans la guerre Irak-Iran aura contribué, en produisant du non-sens, à prolonger le calvaire des otages français du Liban.

En dépit des avantages épistémologiques et politiques évidents qu'il y aurait de le reconnaître comme un mode de fonctionnement politique, on a pourtant érigé le terrorisme en ennemi personnel

de la démocratie (*inimicus*, pour reprendre la définition donnée par Carl Schmitt). Or, le terrorisme n'est pas l'ennemi personnel de la démocratie. Il serait plutôt son ennemi politique (*hostis*, dirait Carl Schmitt). Le terrorisme ne cherche pas tant à détruire la démocratie qu'à lui poser des limites (notamment géographiques) et à l'amener à sa raison, aussi déraisonnable soit-elle. Le terrorisme n'est pas, comme on aimerait nous le faire croire, le stade suprême de la violence politique et son avatar le plus excessif et le plus horrible. Sur l'échelle des atrocités, il se placerait certes au-delà du sabotage et de la guérilla, mais néanmoins en deçà du massacre ethnique ou de l'acte vengeur. Et ce dans la mesure où il tend à la négociation. Les terroristes et les preneurs d'otages chiites qui s'en étaient pris à la France dans les années 1980, et les terroristes du GIA qui en avaient fait de même dans les années 1990, ne souhaitaient rien d'autre que cela : amener le gouvernement français à composer, et l'inciter à cesser son appui au régime irakien dans le premier cas, au régime algérien dans le second.

Terrorisme et vengeance : les risques d'une confusion

Aveugles à cette nuance, nous faisons néanmoins du terrorisme un concept générique recouvrant des violences diverses et parfois même antinomiques. Or, confondre politiquement le terroriste avec l'ange vengeur, équivaut à confondre juridiquement et pénalement le kidnappeur avec l'assassin. C'est aussi inciter le kidnappeur à se transformer en assassin, et le terroriste à se muer en ange vengeur. Et la question se pose de savoir pourquoi une telle confusion, qui et à quoi elle peut bien servir, et ce qu'elle annonce au juste.

Pourquoi cette confusion ?

Elle relève d'une volonté délibérée d'obérer le message politique inhérent à l'acte terroriste, comme elle relève d'un déni de vérité entendu comme condition sine qua non de la constitution d'un nouvel ethos. Ainsi, en Israël, le refus des autorités de reconnaître la spécificité politique du terrorisme (et, partant, leur refus de toute négociation) trouve ses fondements dans le déni de la vérité de la spoliation des Palestiniens. Aux États-Unis, un tel refus se fonde sur le déni officiel de la réalité des relations incestueuses que des administrations successives avaient entretenues avec la mouvance islamiste, et du lâchage subséquent de ces alliés encombrants dès la fin de la guerre froide. En Espagne, le refus du gouvernement Aznar d'accepter la spécificité politique des attentats terroristes du 11 mars résultait de son refus de reconnaître quelque lien que ce soit entre ces attaques et sa politique irakienne non consensuelle. Chaque fois qu'il n'est pas remis en question par la société civile, ce déni de vérité finit par se muer en mythe fondateur d'un nouvel ethos (ainsi, l'ethos israélien recouvrant l'ethos juif, l'ethos néoconservateur américain s'imposant à l'ethos libéral, ou l'ethos « Nouvelle Europe » se substituant, en Espagne, à celui de la « Vieille Europe »).

Qui cette confusion sert-elle ?

Elle contribue à pérenniser, par le sécuritaire, un pouvoir qui s'étiolait depuis la remise en cause du rôle économique de l'État par la mondialisation, de son rôle souverain par les institutions et les organisations transnationales, et de son rôle centralisateur par les régions. Ainsi assaillies, les élites nationales auront trouvé dans la guerre antiterroriste un créneau de choix pour pérenniser leur pouvoir et introduire un large éventail de lois leur permettant de s'imposer tant à leurs ennemis qu'à leur propre société civile. Telles la Penthésilée de Kleist et ses Amazones qui surgissent sur le champ de bataille pour y pourfendre, dans un même élan, et les Grecs et les Troyens, nos élites, armées du concept sacro-saint de terrorisme, pourfendent et les terroristes et la société civile. Ce faisant, elles contribuent à l'effacement de l'appareil d'État d'ancien régime derrière une machine de guerre de

nouveau régime. Si le 11 septembre fut un moment formateur dans l'histoire, c'est sans doute dans la mesure où il aura permis à une machine de guerre qui se cherchait depuis la fin de la guerre froide de se libérer enfin de l'appareil d'État et de le supplanter. Ne nous y trompons pas, il n'y a aucun lien de parenté politique entre George W. Bush entendu comme machine de guerre, et Bush Senior entendu comme appareil d'État.

À quoi cette confusion sert-elle ?

Elle justifie, par le droit illimité de poursuite qu'elle implique, une volonté hégémonique globalisante qui fait fi des frontières et de la souveraineté des États. En prenant le relais d'autres formes d'ingérence moins consensuelles ou moins efficaces (humanitaires, droits de l'homme, guerre contre la drogue et le crime organisé), elle permet d'envisager à nouveau une expansion à l'échelle planétaire. En ce sens, elle fait figure de pendant guerrier au marché économique mondial. Ce faisant, elle tend bien entendu à nier l'altérité, et à faire de chaque différence une monstruosité.

Qu'annonce cette confusion ?

Elle annonce l'avènement d'une nouvelle configuration de pouvoir. L'amalgame entre terrorisme, assassinat, sabotage, subversion, déstabilisation et extermination est aujourd'hui tel, que la violence politique, dans sa composante islamiste dominante comme dans ses composantes alter-mondialiste et autonomiste minoritaires, fait figure de dénominateur commun au plus grand nombre de pouvoirs établis constitutifs de ce que, faute d'un meilleur terme, je qualifierai de « nouveau pouvoir de l'homme blanc ». Plus que la politique étrangère commune aux pouvoirs occidentaux (États-Unis, Union européenne, Israël, pays du G7), à ceux qui s'occidentalisent (Russie, Chine) et à ceux que l'Occident coopte aujourd'hui à tour de bras (Pakistan, Libye, Algérie, Ouzbékistan), plus que leur politique de défense, plus même que leur lutte contre la drogue ou le crime organisé, c'est bien la guerre contre le terrorisme qui les unit aujourd'hui le plus et le mieux, et qui fait l'objet du plus grand consensus entre eux. De ce fait, la violence politique, recouverte par le concept fourre-tout de terrorisme, devient constitutive d'une nouvelle configuration postcoloniale du domaine de l'homme blanc portée, non pas par un appareil d'État encore entravé par un droit international hérité du passé, mais par une machine de guerre débridée que le 11 septembre aura finalement décomplexée.

Cette configuration est caractérisée par une hyperactivité administrative, judiciaire et policière rapprochant inexorablement les pouvoirs occidentaux des régimes autoritaires qu'ils prennent désormais comme modèle. Elle est par ailleurs caractérisée par une hyperactivité guerrière, et par un glissement du centre vers la périphérie, le pouvoir de l'homme blanc se déplaçant de l'Europe qui l'avait vu naître vers l'Amérique et vers l'Asie.

Cette configuration à vocation planétaire, dont le centre est outre-Atlantique, a été rendue possible par le 11 septembre et aurait dû être renforcée par le 11 mars. La réaction de la société civile espagnole aux attentats du 11 mars en aura cependant décidé autrement. Du coup, au lieu de servir de levier au 11 septembre américain, le 11 mars espagnol aura été un frein à la logique du 11 septembre. Si cet effet frein devait se confirmer, le 11 mars pourrait devenir la réponse européenne au 11 septembre américain, et le moment formateur d'une configuration alternative de pouvoir dont le centre se situerait de ce côté-ci de l'Atlantique.

Cela nécessitera néanmoins l'abandon de toute velléité hégémonique globalisante et la reconnaissance de l'Autre, aussi différent et aussi étrange qu'il puisse nous paraître. C'est à ce prix que les responsables de carnages tels le 11 septembre et le 11 mars pourront être « responsabilisés », et que les terroristes calculateurs et négociateurs s'imposeront, chez eux, aux anges vengeurs jusqu'aboutistes. La démocratie renouera alors avec le terrorisme entendu comme mode de fonctionnement

politique, et elle pourra gérer le risque terroriste au même titre qu'elle gère déjà d'autres risques et aléas inhérents à toute société fondée sur la liberté.

Percy Kemp